

Collection " L'essentiel de la connaissance "

(série guides et documents)

a. cini

**l'analyse  
de  
texte**

**aux concours  
administratifs**

Edition revue et augmentée

Editions **ROUDIL**

OC

# L'ANALYSE DE TEXTE

• Cet ouvrage a été réalisé dans le cadre des travaux dirigés pour les Editions ROUDIL par D. MERAUD, ancien Elève de l'E.N.A. •

16°X  
10065



**Dans notre collection :**

- *Dissertation économique et sociale.*
- *Guide de préparation aux concours administratifs.*
- *Guide de rédaction administrative.*
- *L'analyse de texte aux concours administratifs.*
- *Le résumé de texte aux concours administratifs.*
- *Le commentaire de texte, l'exposé, la conversation avec le jury aux concours administratifs.*
- *Mémento : droit administratif.*
- *Mémento : droit constitutionnel.*
- *Mémento des questions d'économie.*
- *La note de synthèse aux concours administratifs.*
- *L'essentiel des connaissances juridiques.*
- *Affronter l'oral — un art et une science.*
- *Rédacteur communal.*
- *La dissertation de culture générale aux concours administratifs.*
- *Préparer — conduire — exploiter les réunions.*
- *Guide du citoyen.*
- *100 conseils pour étudier mieux.*

1763996

« L'Essentiel de la Connaissance »

(Série guides et documents)

80

**L'ANALYSE  
DE  
TEXTE  
AUX CONCOURS ADMINISTRATIFS**

par

A. CINI

\*

*Edition revue et augmentée*

Editions ROUDIL

53, Rue Saint-Jacques

75005 PARIS

IMPr ROUEN

93 # 65 32

IMPr ROUEN

Dans nos collections :

- **Sujet général de français**
- **Dissertation de culture générale**
- **Résumé de textes**
- **Emploi des temps en français**
- **Votre lettre... comment la rédiger ?**
- **Votre rapport... comment le présenter ?**
- **Dissertation littéraire**
- **Théorie de l'explication littéraire**
- **Pratique de l'explication littéraire**



## AVANT-PROPOS

L'analyse de texte est une épreuve qui figure dans de nombreux concours administratifs. C'est un exercice difficile qui requiert à la fois la maîtrise d'une méthode éprouvée et l'acquisition d'une certaine expérience.

Ce sont ces deux exigences pratiques de l'analyse de texte qui nous ont conduit à présenter cet ouvrage en deux parties, suivies d'une annexe.

La première partie est consacrée tout naturellement à la méthode. Dans la seconde partie seront présentés des sujets d'épreuves, accompagnés d'un modèle d'analyse proposé. Enfin on trouvera dans l'annexe quelques textes à analyser qui ont été extraits des épreuves de différents concours administratifs.

Si la deuxième partie, de même que l'annexe, n'appelle pas de commentaire, la première, par contre, la plus importante, nécessite quelques explications.

La méthode de l'analyse de texte sera exposée en trois temps.

Dans un premier chapitre, *nous essaierons de dégager les caractéristiques principales* de l'analyse. Nous dirons en quoi consiste cette épreuve, en en donnant une définition qui soit la plus précise possible, et nous tenterons de dégager la démarche intellectuelle de l'analyste au travail. Dans cette liaison de la définition et de la démarche qu'elle commande apparaîtront les principes généraux de cet exercice.

Le deuxième chapitre sera consacré à des *conseils pratiques relatifs à la conduite de l'épreuve*.

Enfin dans un troisième chapitre, *nous procéderons à l'analyse même d'un texte*, en nous mettant à la place du candidat le jour du concours ou de l'examen afin de mieux montrer la méthode et d'en faire mieux saisir les différents mécanismes.

Le plan de l'ouvrage sera donc le suivant :

Première partie : **LA METHODE** : p. 7.

Chapitre I : **Les principaux généraux.**

Chapitre II : **Les conseils pratiques.**

Chapitre III : **Le déroulement de l'exercice.**

Deuxième partie : **TEXTES ANALYSES** : p. 43.

1<sup>er</sup> sujet : **A la découverte du Tiers Monde.**

2<sup>e</sup> sujet : **L'ordinateur et les libertés individuelles.**

3<sup>e</sup> sujet : **La mobilité géographique des fonctionnaires.**

4<sup>e</sup> sujet : **Le problème de l'absentéisme.**

5<sup>e</sup> sujet : **Sauvons la forêt française.**

6<sup>e</sup> sujet : **Pour maîtriser la technique.**

7<sup>e</sup> sujet : **D'où vient et où va le loisir.**

8<sup>e</sup> sujet : **Eloge de l'inattention.**

9<sup>e</sup> sujet : **Le travail est un service social.**

Annexe : **SUJETS EXTRAITS DE DIFFERENTS CONCOURS** : p. 133.

Il faut noter que dans certains concours et en particulier celui de conducteur de travaux des P.T.T, l'analyse est suivie d'une série de questions relatives au texte proposé. Le présent ouvrage n'abordera pas cet aspect de l'épreuve, *celui-ci relevant de la simple explication de texte*, technique à laquelle les candidats aux concours se sont initiés au cours de leur scolarité. Tout ce qu'il faut rappeler, c'est que, en ce qui concerne les réponses aux questions, *l'essentiel est d'être clair et de faire preuve de bon sens.*

## PREMIERE PARTIE

### LA METHODE DE L'ANALYSE DE TEXTE

Plusieurs définitions et des usages diversifiés de l'analyse de texte existent. Nous nous limiterons à une seule qui est la plus courante, celle qui consiste à décomposer un texte en ses éléments constitutifs.

Par analogie avec le travail du chirurgien qui, lorsqu'il analyse un corps, le décompose en ses différents organes, en ses éléments constitutifs, nous dirons que pour le candidat, l'analyse est d'abord une opération de décomposition du texte en ses éléments primaires qui sont les idées qui y sont contenues. Dans cette première phase de l'exercice, le candidat se livre donc à la quête des différents idées du texte, y compris parfois les idées secondaires.

L'analyse est ensuite - et surtout, surtout parce qu'elle s'appuie - un travail de présentation de ces différents idées, d'une façon concise et claire, fidèle et objective, logique et méthodique, qui devra mettre en évidence les liens qui les relient les uns aux autres. Autrement dit, l'analyse doit, dans cette seconde phase de l'exercice, montrer comment les idées s'articulent entre elles pour former le discours qui constitue le texte à analyser.

Si nous voulons avec plus de précision formuler cette méthode, nous dirons qu'ANALYSER, C'EST RACONTER L'ENSEMBLE EN METTANT EN EVIDENCE LES ETAPES DU DISCOURS.

Enfin dans un troisième chapitre, nous procéderons à l'analyse même d'un texte, en nous mettant à la place de candidat le jour du concours ou de l'examen afin de mieux montrer la méthode et d'en faire mieux saisir les différents mécanismes.

Le plan de l'ouvrage sera donc le suivant :

PREMIÈRE PARTIE : LA METHODE : p. 7.

Chapitre I : Les principes généraux.

Chapitre II : Les exercices préparatoires.

Chapitre III : Le déroulement de l'exercice.

DEUXIÈME PARTIE : TEXTES ANALYSÉS : p. 43.

1<sup>er</sup> texte : A la découverte du Texte Mystère.

2<sup>e</sup> sujet : L'ordinateur et les libertés individuelles.

3<sup>e</sup> sujet : La mobilité géographique des fonctionnaires.

4<sup>e</sup> sujet : Le problème de l'absentéisme.

5<sup>e</sup> sujet : Sauvons la forêt française.

6<sup>e</sup> sujet : Pour maîtriser la technique.

7<sup>e</sup> sujet : D'où vient et où va le lohir.

8<sup>e</sup> sujet : Eloge de l'attention.

9<sup>e</sup> sujet : Le travail est un service social.

ANNEXE : SUJETS EXTRAITS

DE DIFFÉRENTS CONCOURS : p. 111.

Il faut noter que dans certains concours et en particulier celui de conducteur de travaux des P.T.T., l'analyse est suivie d'une série de questions relatives au texte proposé. Le présent ouvrage n'abordera pas cet aspect de l'épreuve, celui-ci relevant de la simple exécution de tests, techniques à laquelle les candidats aux concours se sont initiés au cours de leur scolarité. Tout ce qu'il faut rappeler, c'est que, en ce qui concerne les réponses aux questions, l'essentiel est d'être clair et de faire preuve de bon sens.

# I

## LES PRINCIPES GENERAUX

L'analyse de texte est une épreuve difficile car elle est à la fois, comme nous allons le voir, un double test, relatif à l'intelligence et à l'expression.

Plusieurs définitions en ont été données qui diffèrent sensiblement les unes des autres. Pour notre part, nous ne retiendrons que celle qui est généralement admise dans les concours administratifs.

Par analogie avec le travail du chimiste qui, lorsqu'il analyse un corps, le décompose en ses éléments premiers, en ses éléments constituants, nous dirons que pour le candidat, *l'analyse est d'abord une opération de décomposition du texte en ses éléments premiers que sont les idées qui y sont contenues*. Dans cette première phase de l'exercice, le candidat se livre donc à la quête des différentes idées du texte, y compris parfois les idées secondaires.

*L'analyse est ensuite* – et surtout, serions nous tentés d'ajouter – *un travail de présentation de ces différentes idées, d'une façon concise et claire, fidèle et objective, logique et méthodique, qui devra mettre en évidence les liens qui les relient les unes aux autres*. Autrement dit, l'analyste doit, dans cette seconde phase de l'exercice, montrer comment les idées s'articulent entre elles pour former le discours qui constitue le texte à analyser.

Si nous voulions user d'une formulation plus laconique, nous dirions qu'**ANALYSER, C'EST RACONTER L'ESSENTIEL, EN METTANT EN EVIDENCE LES ETAPES DU DISCOURS**.

*Aussi l'analyste sera attentif non seulement au relevé des différentes idées du texte qui méritent d'être rapportées, mais aussi à l'agencement de ces idées entre elles, à leur articulation, c'est-à-dire, en définitive, au mouvement de la pensée (de l'auteur) qu'il devra rendre perceptible dans le récit qu'il doit élaborer.*

Il devient dès lors évident que le candidat ne devra pas bouleverser le plan du texte à analyser, sous peine de ne pouvoir rendre sensible le cheminement de la pensée de l'auteur, en adoptant une démarche intellectuelle différente de celle de l'auteur. Si celui-ci a écrit son texte, c'est qu'il avait quelque chose à dire, à prouver ; *l'analyse doit donc retrouver les différentes étapes du raisonnement suivi par l'auteur* ; il ne pourra le faire qu'en suivant ce dernier dans son itinéraire intellectuel, *c'est-à-dire en précisant le plan adopté par l'auteur.*

Toutefois, la structure présentée par certains textes peut manquer parfois de rigueur ; en particulier, l'auteur peut revenir sur une idée déjà émise. Dans ces cas-là, le candidat ne tiendra pas compte de ces « accidents » et se *contentera de respecter le plan dans ses grandes lignes, adoptant pour l'essentiel la démarche intellectuelle de son modèle.*

La nature de l'analyse de texte étant ainsi globalement définie, nous allons maintenant essayer d'entrer plus avant dans les détails afin d'apporter quelques précisions complémentaires qui permettront de cerner de plus près cette épreuve et d'en donner une idée plus précise. Nous reprendrons à cet effet les deux aspects de l'analyse que nous avons décrits plus haut : la quête des idées et leur présentation.

## **1. - LA QUETE DES IDEES**

En ce qui concerne le relevé des idées, *il est évident qu'aucune idée essentielle du texte ne doit être passée sous silence.* Au niveau des idées essentielles aucune omission ne sera tolérée, l'analyse doit être exhaustive. Le candidat doit donc faire preuve de discernement, de

jugement, en un mot d'intelligence pour repérer dans le texte les idées essentielles et qui devront toutes être rapportées.

Pour les idées secondaires l'analyste a beaucoup plus de liberté. Il peut bien entendu relever toutes les idées du texte, mais son devoir risque d'être long, trop long surtout s'il ne sait pas présenter ses idées d'une manière concise. Il sera donc souvent amené à laisser de côté quelques idées secondaires. Le correcteur ne lui en tiendra pas rigueur *si les idées écartées n'ont qu'une faible incidence sur le déroulement de la pensée de l'auteur.*

Attention toutefois aux idées qui traduisent une restriction, qui atténuent la portée de l'idée principale. *Ce sont là des idées importantes* qui doivent être rapportées par l'analyste puisqu'elles infléchissent, ne serait-ce que légèrement, *le cheminement de la pensée de l'auteur.*

Enfin, quelle est l'attitude à adopter devant les exemples concrets que choisissent les auteurs pour illustrer leurs idées ? Plusieurs cas sont à considérer :

Si les exemples sont cités à l'appui d'une idée évidente, ils pourront être passés sous silence. En effet, si l'idée s'impose d'elle-même, il n'est pas nécessaire de recourir à un auxiliaire qui, dans ce cas précis, n'apportera rien de nouveau : l'exemple ou les exemples cités par l'auteur seront délaissés.

Si l'exemple utilisé par l'auteur illustre clairement et mieux que ne l'a fait son énoncé théorique, une idée du texte, il est conseillé au candidat de reprendre cet exemple dans son analyse. Non seulement ce procédé aura pour effet de rendre son devoir plus clair, mais il lui évitera également une plus longue — donc plus lourde — présentation de l'idée à laquelle s'applique l'exemple.

*Dans presque tous les cas un seul exemple suffit et il n'est pas recommandé de rapporter tous les exemples cités.* En effet, l'important dans l'analyse reste avant tout l'idée ; l'exemple concret ne sert qu'à illustrer, à mieux l'éclairer.

21 Cependant, il est des cas où l'analyste ne doit pas se contenter d'un seul des exemples cités par l'auteur, mais sera tenu d'en rapporter plusieurs, sous peine d'être soupçonné de n'avoir pas compris la portée des exemples choisis. *Il s'agit, notamment, des exemples que l'on cite pour illustrer une chronologie, une idée en développement, bref tout ce qui peut se dérouler dans le temps.* Il est évident, dès lors, qu'un seul exemple ne suffit pas à rendre l'évolution temporelle de l'idée illustrée. Force est donc de recourir à plusieurs exemples, judicieusement choisis.

## 2. - LA PRESENTATION DES IDEES.

Nous avons déjà dit que les idées contenues dans le texte devaient être exposées clairement, brièvement, fidèlement, objectivement et d'une façon qui souligne leur liaison. Deux aspects sont donc à considérer à ce niveau : l'exposé des idées et leur enchaînement. Ce sont ces deux aspects que nous allons maintenant reprendre en détail.

### A. - L'EXPOSE DES IDEES

#### a) Il doit être clair.

Nous entrons là essentiellement dans le domaine du style et du vocabulaire.

*Les idées seront exposées simplement, clairement afin d'éviter tout risque d'interprétation erronée.* La langue utilisée sera avant tout correcte et le style simple, sans redondance ; le vocabulaire employé devra faire appel au mot propre, c'est-à-dire au mot juste qui convient le mieux pour exprimer l'idée que l'on doit exposer.

Il ne saurait être question dans cet ouvrage de présenter un cours de français ni d'exposer quelques leçons de grammaire ou de vocabulaire. Les candidats

aux différents concours administratifs doivent posséder une grammaire et un dictionnaire qu'ils n'hésiteront pas à consulter au moindre doute.

Qu'il nous soit permis, cependant, de donner quelques conseils pratiques.

Il faut éviter à la fois les fautes de syntaxe, les phrases trop longues qui risquent souvent d'être incorrectes ou trop embarrassées et les contresens dus à l'emploi de mots impropres.

La syntaxe est la manière de construire des phrases à l'aide de mots correctement reliés. On diminuera donc les risques d'erreurs en portant une attention soutenue aux expressions employées en ce qui concerne notamment leur construction. On n'hésitera pas à remplacer par d'autres expressions celles dont la construction paraîtrait douteuse (exemples : « se souvenir » est intransitif alors que « se rappeler » nécessite un complément d'objet direct. De même, « on remédie à quelque chose » alors que « on pallie les carences de »).

*Que le style employé soit clair et sans lourdeur.* Si la maîtrise de la langue n'est pas encore pleinement satisfaisante, le candidat devra s'efforcer au début de sa préparation de rédiger ses devoirs en faisant des phrases courtes, évitant ainsi le risque d'obscurité. Progressivement, les phrases pourront s'enrichir et s'allonger au moyen d'autres propositions qui resteront liées entre elles soit par des conjonctions de coordination ou de subordination ou des pronoms relatifs, soit, simplement, par une ponctuation adéquate (les tirets ou les deux points, par exemple).

*Pour le vocabulaire, la langue française est assez riche pour que l'on puisse y trouver soit le mot qui convient, qui traduit bien l'idée, soit les expressions synonymes qui éviteront une répétition.* Il ne faudra donc jamais se contenter de termes vagues, ou « passe partout », mais choisir parmi les mots synonymes celui qui signifie ce que l'on veut dire. On devra également se méfier des contresens toujours possibles s'agissant de mots dont on ne possède pas parfaitement la définition (Exemples de mots qui prêtent souvent à erreur...).

*Il est également nécessaire de veiller attentivement à l'orthographe, car cette dernière peut être non seulement révélatrice d'un manque de culture, mais également la cause de nombreux contresens. Un seul exemple prouvera la justesse de cette remarque.*

La phrase suivante :

« Les personnes dont vous parlez, je les ai *vu* piller » signifie que les personnes dont il est question ont subi un pillage. Alors que la phrase :

« Les personnes dont vous parlez, je les ai *vues* piller » veut dire que les personnes en question se sont livrées à un pillage. Dans le premier cas, les personnes subissent l'action exprimée par le verbe « piller » ; dans le second cas, elles font l'action de piller. C'est le participe passé du verbe « voir » qui, suivant qu'il y a accord ou non accord détermine le sens de la phrase écrite.

Dans ce même ordre d'idée, on peut affirmer que la ponctuation peut jouer dans la phrase un rôle extrêmement important : une même phrase, ponctuée différemment, peut changer totalement de sens. Ainsi dans les phrases :

*Le professeur, dit le proviseur, est un homme consciencieux.*

*Le professeur dit : le proviseur est un homme consciencieux.*

nous saisissons toute l'importance de la ponctuation à laquelle il faudra prêter une attention toute particulière.

## **b) Il doit être concis.**

Les idées du texte doivent être exposées d'une façon concise et brève. *Il ne saurait être question, en effet, de rédiger un devoir qui soit plus long que le texte soumis à l'analyse.* Il n'existe certes pas de longueur optimale pour cet exercice qui dépend évidemment du texte original lui-même. Certains textes choisis dans les

concours sont longs, d'autres sont très courts ; certains sont très denses, d'autres ne contiennent que quelques idées très développées. De sorte qu'il est impossible de fixer dans l'absolu les limites d'une bonne analyse.

Les idées seront donc présentées dans un style concis : c'est dire qu'il faut éviter toute paraphrase, celle-ci étant définie comme un développement explicatif plus ou moins verbeux. L'analyse devient alors un test d'expression, comme nous l'avons dit plus haut.

*L'analyse de texte n'est pas non plus une explication de texte.* L'analyste ne doit pas expliquer le texte qui lui est soumis ; *il ne doit pas faire appel à sa culture pour donner des précisions ou citer des exemples qui ne figureraient pas dans le texte original.* Comme le chimiste qui analyse un corps, l'analyste ne devra apporter aucun élément extérieur. Les matériaux dont il usera sont ceux qui sont contenus dans le texte : les seules idées et, éventuellement, les seuls exemples qui s'y trouvent.

Du point de vue de la présentation des idées, l'analyse est un récit plus bref que le texte de l'auteur, une sorte de résumé de texte. Cette présentation concise des idées est un des rares points communs entre l'analyse et le résumé de texte.

### c) Il doit être fidèle.

*Le candidat s'efforcera de ne pas trahir la pensée de l'auteur en présentant ses idées sous une autre forme.* L'analyse est en ce sens un test d'intelligence et d'expression. Il est nécessaire, d'une part, que l'analyste ait bien compris auparavant le sens du texte, le message de l'auteur. Les fautes de compréhension sont en vérité très graves et sont sévèrement sanctionnées. *D'autre part l'analyste veillera à ce que la formulation nouvelle des idées du texte ne déforme pas le sens du message.* Les termes employés seront toujours les mots propres, c'est-à-dire ceux qui conviennent le mieux.

*Cette fidélité au texte ne doit pas cependant autoriser le candidat à reprendre des phrases entières du texte.*

L'analyse ne peut être un ensemble de phrases prises dans le texte, même si ces dernières ont été choisies judicieusement. *Le candidat devra formuler les idées retenues d'une façon différente*, en faisant appel à son propre vocabulaire, à un mode d'expression personnel.

**d) Il doit être objectif.**

*Le bien-fondé de ce critère découle de ce que nous avons dit plus haut au sujet de l'explication de texte.* Nous savons, en effet, que *l'analyste ne doit pas intervenir personnellement dans la présentation des idées* (en essayant par exemple d'expliquer le texte par une argumentation ou des exemples étrangers au texte.) *A fortiori, l'analyste ne saurait prendre parti pour ou contre telle ou telle idée.* L'analyse qui n'est pas une explication de texte est encore moins un commentaire de texte. Autrement dit l'analyste n'a pas le droit d'approuver ou de réfuter les idées contenues dans le texte, il ne peut prendre parti, il ne peut faire connaître sa propre opinion. Il doit à tout moment « faire taire » sa culture qui risquerait de l'entraîner dans la discussion de l'idée qu'il n'est chargé que de rapporter. *Aucun apport personnel n'est autorisé dans l'analyse.* Souvent d'ailleurs l'exercice d'analyse comporte aussi des questions relatives au texte qui ont justement pour but de tester la culture ou le jugement du candidat. Mais dans l'analyse elle-même, la neutralité la plus absolue s'impose.

Il faut donc retenir que l'analyse n'est ni une explication ni un commentaire de texte.

## B. - L'ENCHAINEMENT DES IDEES

*La présentation des idées doit aussi permettre de souligner les liens qui les unissent de sorte que les articulations du discours apparaissent plus nettement.* Car l'analyse doit aussi et surtout suivre la pensée en mouvement, retracer l'itinéraire intellectuel de l'auteur

tout au long de sa démonstration. C'est dire *toute l'importance, dans une analyse, des mots de liaison et des phrases de transition qui relient entre elles les différentes idées, les différentes parties du texte*. C'est dire également que l'analyse ne saurait être confondue avec un plan – aussi détaillé fût-il – qui ne pourrait rendre perceptible le cheminement de la pensée de l'auteur.

L'analyse de texte reste donc un devoir de français et, comme tel, doit présenter une certaine unité qui ne sera obtenue que si les articulations du texte sont bien rendues, si les idées sont bien reliées entre elles dans la trame du discours. On saisit encore une fois toute l'importance des mots de liaison et des transitions.

Plus encore, *l'analyse est une composition française : elle doit répondre à un souci de composition, elle doit présenter un plan cohérent*. Ainsi, elle doit comprendre une introduction et un développement qui est l'analyse proprement dite. La conclusion, dans une analyse de texte, ne s'impose que si elle existe dans le texte lui-même. Si l'auteur ne tire lui-même aucune conclusion, il serait dangereux pour le candidat de le faire car cette conclusion ne pourrait, en définitive, qu'ajouter au texte une sorte de prise de position personnelle, ce qui serait contraire au principe d'objectivité que nous avons défini plus haut.

Dans le développement, le candidat procèdera à l'analyse proprement dite du texte comme nous venons de la définir ; *mais auparavant, dans l'introduction, il aura pris le soin d'annoncer le sujet traité et le plan suivi*.

Il est nécessaire d'insister sur le fait que *l'annonce du plan ou des différentes parties du texte ne peut être assimilée à un résumé très succinct du texte*. Le plan ne peut être qu'un titre général donné à chacune des parties du texte ; ce sera la définition très brève de chaque partie. Il ne sera pas nécessaire de dévoiler le contenu des différentes parties du devoir. Par exemple, l'auteur d'un texte à analyser cite plusieurs moyens employés pour remédier à une situation qu'il a auparavant exposée. L'introduction que rédigera le candidat pourra

comporter pour définir la partie du texte qui nous intéresse « les remèdes à apporter » ou « les remèdes préconisés », sans qu'il soit nécessaire d'énumérer, même brièvement, les différents remèdes signalés par l'auteur. Le titre donné à chaque partie du devoir sera une abstraction plus poussée et non un résumé.

Enfin, *il n'est pas inutile de préciser que l'introduction doit être brève* : six à huit lignes doivent suffire : deux ou trois pour définir le sujet traité, cinq ou six pour annoncer le plan suivi.

**Achévé d'imprimer le 6 septembre 1993**  
**dans les ateliers de Normandie Roto Impression s.a.**  
**61250 Lonrai**

**Imprimé en France**  
**Dépôt légal : septembre 1993**  
**N° d'imprimeur : 13-1228**

R

Participant d'une démarche de transmission de fictions ou de savoirs rendus difficiles d'accès par le temps, cette édition numérique redonne vie à une œuvre existant jusqu'alors uniquement sur un support imprimé, conformément à la loi n° 2012-287 du 1<sup>er</sup> mars 2012 relative à l'exploitation des Livres Indisponibles du XX<sup>e</sup> siècle.

Cette édition numérique a été réalisée à partir d'un support physique parfois ancien conservé au sein des collections de la Bibliothèque nationale de France, notamment au titre du dépôt légal. Elle peut donc reproduire, au-delà du texte lui-même, des éléments propres à l'exemplaire qui a servi à la numérisation.

Cette édition numérique a été fabriquée par la société FeniXX au format PDF.

La couverture reproduit celle du livre original conservé au sein des collections de la Bibliothèque nationale de France, notamment au titre du dépôt légal.

\*

La société FeniXX diffuse cette édition numérique en vertu d'une licence confiée par la Sofia – Société Française des Intérêts des Auteurs de l'Écrit – dans le cadre de la loi n° 2012-287 du 1<sup>er</sup> mars 2012.

Avec le soutien du

